



Le procès kafkaïen de Julian Assange

Par [Caitlin Johnstone](#)

Mondialisation.ca, 02 mars 2020

caitlinjohnstone.com 28 février 2020

Région : [L'Europe](#)

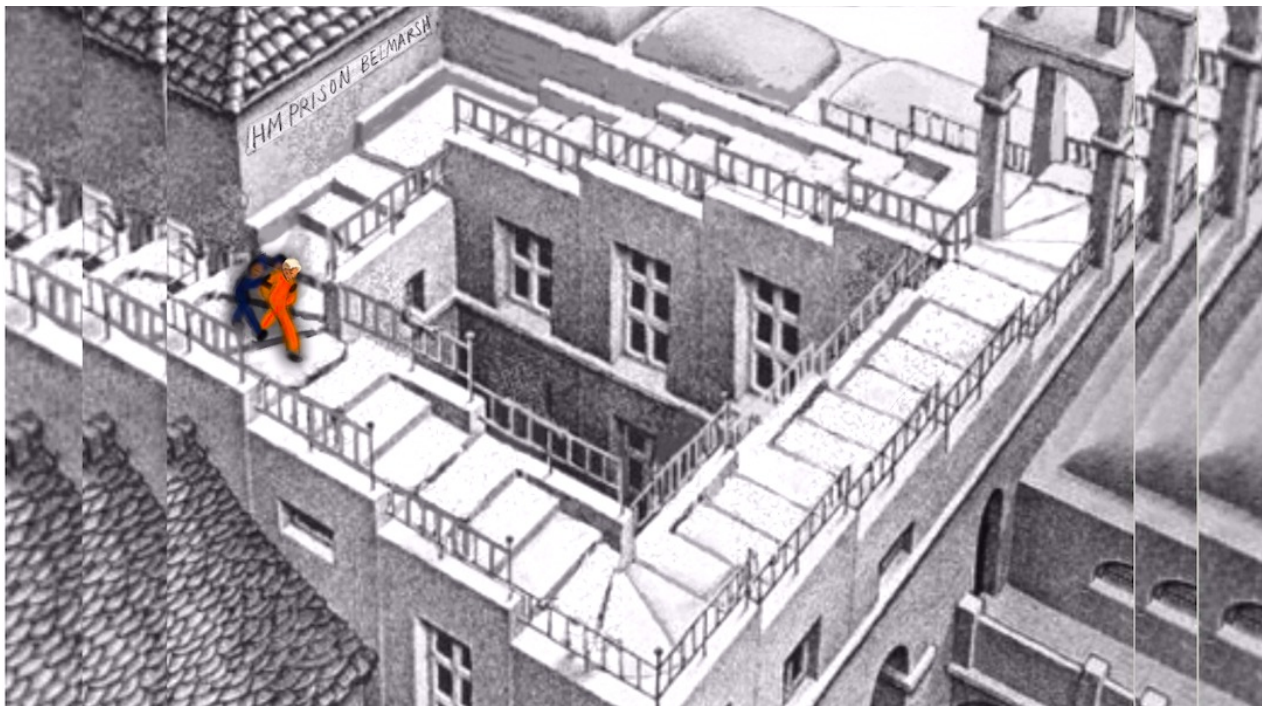
Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#), [Services de renseignements](#)

La première partie du procès d'extradition de Julian Assange est [terminée](#), il reprendra le 18 mai. Si vous n'avez pas suivi la procédure de près, laissez-moi vous résumer ce que vous avez manqué :

L'accusation travaille à l'extradition d'Assange vers les États-Unis en vertu d'un traité d'extradition entre les États-Unis et le Royaume-Uni, mais celui-ci interdisant explicitement les extraditions politiques, l'accusation prétend maintenant que le contenu devrait être ignoré. L'accusation dit que cela n'a de toute façon pas d'importance parce qu'Assange n'est pas un acteur politique, même si, en 2010, le gouvernement américain, le même qui tente de l'extrader, le qualifiait d'acteur politique, dans ces termes exacts. Le procès d'Assange se déroule dans une prison de haute sécurité pour délinquants dangereux et violents, car c'est là qu'il est incarcéré, sans raison apparente et bien qu'il n'ait aucun antécédents de violence, ce qui signifie qu'il est séparé de la salle d'audience par une enceinte de sécurité insonorisée qui l'empêche d'entendre et de participer à son propre procès. La magistrate qui juge l'affaire dit qu'il ne peut pas être autorisé à sortir de l'enceinte car il est considéré comme dangereux alors qu'il a été arbitrairement placé dans une prison pour délinquants dangereux et violents. La magistrate dit à Assange d'arrêter de parler pendant son procès et de s'exprimer par l'intermédiaire de ses avocats, tout en l'empêchant de communiquer avec ses avocats.

Cela a-t-il un sens ?

Non ?



Même pas un tout petit peu ?

Oh. Ok. Laissez-moi vous expliquer.

A British human rights and law reform organisation found that keeping a defendant locked in a sound-resistant glass cage apart from the courtroom, as they're doing to Assange currently, necessarily breaches their right to a fair trial. <https://t.co/FG61rlu1ur>

— Caitlin Johnstone ☐ (@caitoz) [February 27, 2020](#)

Une organisation britannique de défense des droits de l'homme et de réforme du droit a estimé que le fait de maintenir un accusé enfermé dans une cage de verre insonorisée à l'écart de la salle d'audience, comme c'est le cas actuellement pour Assange, constitue nécessairement une violation de son droit à un procès équitable. <https://t.co/FG61rlu1ur> — Caitlin Johnstone ☐ (@caitoz) February 27, 2020

Il [est courant](#) dans les tribunaux britanniques d'avoir ce qu'on appelle un « *banc des accusés* », un endroit où les accusés siègent à l'écart des juges et avocats. Toutes les salles d'audience britanniques n'ont pas de banc, et tous les bancs ne sont pas du type « *sécurisé* » avec armoire vitrée comme celui dans laquelle Assange est placé ; ces bancs peuvent aussi être [des enceintes ouvertes en bois](#). Comme Assange est détenu sans explication dans une prison de haute sécurité [normalement réservée](#) aux délinquants violents les plus dangereux et aux condamnés pour terrorisme, son procès se déroule dans une cage qui est de type « *sécurisé* » (à tel point qu'il se plaint de [ne pas pouvoir entendre](#) les débats de son propre procès à travers la vitre pare-balles), et on s'attend à ce qu'il y reste. La magistrate [a décidé](#) que ce délinquant non violent serait maintenu dans son enceinte insonorisée pendant toute la durée de son procès, affirmant bizarrement qu'Assange représente un danger pour le public.

Craig Murray, ancien ambassadeur du Royaume-Uni et soutien de longue date d'Assange, était présent au tribunal pendant les quatre jours du procès, et il a [décrit la situation](#) comme suit (Edward Fitzgerald est l'avocat de la défense d'Assange, Vanessa Baraitser est la magistrate) :

A la reprise, Edward Fitzgerald a fait une demande formelle pour que Julian soit autorisé à s'asseoir à côté de ses avocats dans la salle du tribunal. Julian est « un homme doux et intellectuel » et non un terroriste. Baraitser a répondu que libérer Assange du banc des accusés pour qu'il s'assoit dans la salle du tribunal signifierait qu'il est libéré. Pour pouvoir le faire, il faudrait demander une mise en liberté sous caution. Même l'avocat de l'accusation, James Lewis, est intervenu du côté de la défense pour tenter de rendre le traitement de Julian moins extrême. Il n'était pas, a-t-il suggéré avec réticence, tout à fait sûr qu'il soit exact qu'il faille une caution pour que Julian soit assis dans la salle du tribunal, ou que le fait d'être dans cette salle, accompagné par des agents de sécurité, signifiait qu'un prisonnier n'était plus en détention. Les prisonniers, même les plus dangereux des terroristes, ont témoigné depuis la barre des témoins dans la salle du tribunal, avec les avocats et les magistrats. Au sein de la Haute Cour, les prisonniers s'assoient fréquemment avec leurs avocats lors des audiences d'extradition, et dans les cas extrêmes de criminels violents ils sont menottés à un agent de sécurité. Baraitser a répondu qu'Assange pourrait constituer un danger pour le public. Qu'il s'agissait d'une question de santé et de sécurité.

Oh oui, je suis sûr que tout le monde dans la salle d'audience est très préoccupé par le fait que le maigre informaticien intello pourrait à tout moment passer en mode bestial et commencer à tous les attaquer dans la salle. Bien sûr, Vanessa.

Donc, pour résumer, Assange a été placé dans une prison pour délinquants dangereux sans raison, et il est considéré trop dangereux pour participer à son propre procès parce qu'il est dans une prison pour délinquants dangereux. La défense [et l'accusation](#) sont d'accord pour dire que c'est absurde, mais le juge, soi-disant impartial, a statué contre eux.

Cela a-t-il un sens pour vous ?

Non ?

Bien. Cela signifie que vous êtes encore sain d'esprit.

Your Man in the Public Gallery - The Assange Hearing Day 3 - In yesterday's proceedings in court, the prosecution adopted arguments so stark and apparently unreasonable I have been fretting on how to write them up in a way that does not seem like <https://t.co/Fd56lUJvCM>

— Craig Murray (@CraigMurrayOrg) [February 27, 2020](#)

Dans le même rapport, Murray indique également qu'il était interdit à Assange de transmettre des notes à ses avocats. Pourtant, lorsqu'il a essayé de parler pendant son procès pour attirer l'attention de quelqu'un, Baraitser lui a dit qu'il ne pouvait parler que par l'intermédiaire de ses avocats. Kevin Gosztola de *Shadowproof* [rapporte](#) également que les avocats de la défense se sont plaint qu'ils ne peuvent même pas voir quand il souhaite communiquer quelque chose avec eux, parce que sa cage de verre est placée dans leur dos.

Bridges for Media Freedom [explique](#) ce qui suit :

Assange s'est alors levé et a dit : « Le problème, c'est que je ne peux pas me faire représenter. » La juge Baraitser lui a alors dit de « se taire et de parler par l'intermédiaire de ses avocats ». Il a répondu : « C'est le problème, je ne peux pas. »

Assange s'est également plaint que même lorsqu'il est à la fois capable et autorisé à parler à ses avocats pendant le procès, il ne peut pas le faire en privé, [disant](#) : « *Je ne peux pas communiquer avec mes avocats ou leur demander des éclaircissements sans que l'autre partie ne le voie* » et « *L'autre partie a environ 100 fois plus de contacts avec ses avocats* ».

Assange, par frustration, s'est plaint [en disant](#) : « *Je suis autant un participant à ces procédures qu'un spectateur à Wimbledon* ».

Assange ne peut donc s'exprimer que par l'intermédiaire de ses avocats, mais il se heurte également à de nombreux obstacles pour parler avec ses avocats. Des choses parfaitement normales dans un procès parfaitement normal étant traité de manière parfaitement normale par un empire parfaitement normal.

Il est assez clair que Baraitser a encore plus de préjugés contre Assange que les procureurs eux-mêmes et qu'elle a décidé de la façon dont elle va statuer bien avant le début du procès. Cela est d'autant plus louche qu'il n'y a apparemment aucune photo en ligne de cette fonctionnaire, et qu'il n'y a même [aucune documentation](#) sur son existence en dehors de ce tribunal.

En soi, cela est bizarre. Comment une personne sans visage public peut-elle statuer sur un procès d'extradition d'une telle importance historique ? Comment un agent public peut-il prendre une décision qui affectera tous les membres du public d'une manière ou d'une autre, alors que le public n'est pas autorisé à savoir quoi que ce soit sur elle ou même à quoi elle ressemble ? C'est, à mon avis, bizarre et effrayant.

It's interesting. I have done some research. Baraister does not exist outside of court. Nothing. <https://t.co/ROYksHkfbR>

— Matt Kennard (@DCKennard) [February 27, 2020](#)

Matt Kennard@DCKennard C'est intéressant. J'ai fait quelques recherches. Baraister n'existe pas en dehors du tribunal. Rien. <https://t.co/ROYksHkfbR> - Matt Kennard (@DCKennard) 27 février 2020

« Mme Baraitser n'aime pas la photographie - elle semble être la seule personnalité publique en Europe occidentale à n'avoir aucune photo d'elle sur Internet », a [écrit Murray](#) après avoir noté sa colère contre quelqu'un qui photographiait la salle d'audience. « En effet, le propriétaire moyen d'un garage de campagne laisse plus de preuves de son existence et de son histoire sur internet que Vanessa Baraitser. Ce qui n'est pas un crime de sa part, mais je soupçonne que cet effacement ne se fait pas sans effort considérable. Quelqu'un m'a suggéré qu'elle pourrait être un hologramme, mais je ne pense pas. Les hologrammes ont plus d'empathie ».

Ensuite, il y a l'accusation. Elle [essaye de faire valoir](#) que le traité d'extradition entre les États-Unis et le Royaume-Uni, qui interdit expressément l'extradition pour des délits politiques, est nul et inapplicable à cette affaire en raison d'une autre loi appelée « *Extradition Act* » qui est rédigée différemment, alors que le traité d'extradition a constitué la base de la demande d'extradition d'Assange.

« Nous sommes dans un monde assez étrange, genre Alice au pays des merveilles, où le traité qui contrôle et donne lieu à la demande d'extradition, n'a soi-disant rien à voir avec la légalité de celle-ci, c'est très étrange », [a déclaré](#) Fitzgerald à un moment donné, ajoutant : « il est généralement admis dans le monde entier que des personnes ne devraient pas être extradées pour un délit non violent de nature politique ».

L'accusation a également tenté de faire valoir que même si les exemptions prévues par le traité d'extradition s'appliquaient, cela n'aurait pas d'importance car Assange n'est pas accusé de quoi que ce soit qui pourrait être qualifié de délit politique. Elle a déclaré que la défense doit « *mettre sur un pied d'égalité ce que M. Assange est censé avoir fait et si oui ou non le seul but était de changer le gouvernement en Amérique ou d'inciter l'Amérique à changer sa politique, ce qui, selon nous, n'est pas le cas dans les deux cas* ».

La défense a correctement [répliqué](#) que non seulement WikiLeaks [essayait](#) d'influencer le comportement du gouvernement américain, mais qu'il y [était parvenu](#). De plus, le gouvernement américain a lui-même accusé Assange d'être un acteur politique qui essaie de changer le comportement de l'Amérique.

« *Ce n'est pas un journaliste. Ce n'est pas un dénonciateur.* »

C'est un acteur politique. Il a un programme politique », [déclarait](#) PJ Crowley, porte-parole du Département d'État, à propos d'Assange en 2010, après que WikiLeaks ait commencé à exposer les crimes de guerre américains.

« Il essaie de saper le système international qui nous permet de coopérer et de collaborer avec d'autres gouvernements et de travailler dans un cadre multilatéral et sur une base bilatérale pour aider à résoudre des problèmes régionaux et internationaux ».

En d'autres termes, Assange est un acteur politique qui tente délibérément d'interférer avec le programme de domination mondiale du gouvernement américain.

Defence counsel notes « We're in a pretty strange Alice in Wonderland world where the treaty that controls & gives rise to request supposedly has nothing to do with the legality of it, its very strange. » [#AssangeHearing#NoExtradition#FreeAssangepic.twitter.com/re0YhGQsfz](#)

— PamelaDrew (@PamelaDrew) [February 27, 2020](#)

Le dictionnaire Merriam-Webster [définit](#) le mot kafkaïen comme « *de, relatif à, ou suggérant Franz Kafka ou ses écrits en particulier : de qualité cauchemardesque, complexe, bizarre ou illogique* ».

«L'œuvre de Kafka se caractérise par des contextes cauchemardesques dans lesquels les personnages sont écrasés par une autorité aveugle et absurde », explique Merriam-Webster.« Ainsi, le mot kafkaïen est souvent appliqué à des situations administratives bizarres et impersonnelles où l'individu se sent impuissant à comprendre ou à contrôler ce qui se passe ».

J'essaie généralement d'éviter les mots que peu de gens comprendront dans mes écrits, en particulier dans mes titres, mais vous le connaissez, bon sang. C'est la définition la plus parfaite que vous puissiez trouver de ce ridicule et cauchemardesque labyrinthe bureaucratique.

On peut s'attendre à pire lorsque le procès reprendra en mai et, pour être clair, c'est maintenant la partie la plus juste et la plus équitable du combat. Si Assange est extradé vers les États-Unis, comme la mystérieuse Vanessa Baraitser semble prête à le permettre, il sera confronté à [un procès biaisé](#) après que lui et son équipe juridique aient été [espionnés](#) par les services de renseignement américains lors de la préparation de sa défense. Lui et son équipe juridique n'auront droit à faire [aucun commentaire](#) pendant le procès, et [il disparaîtra](#) dans un trou noir de « *mesures administratives spéciales* » d'où plus personne ne pourra l'entendre.

Le temps est venu de défendre Assange et l'avenir de la liberté de la presse. Pas quand il sera extradé. Pas après son faux procès et sa condamnation. Maintenant.

Caitlin Johnstone

Article original en anglais : [This Assange "Trial" Is A Self-Contradictory Kafkaesque Nightmare](#), le caitlinjohnstone.com, le 28 février 2020.

Traduit par Wayan, relu par Hervé pour [le Saker Francophone](#)

La source originale de cet article est [caitlinjohnstone.com](#)
Copyright © [Caitlin Johnstone](#), [caitlinjohnstone.com](#), 2020

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca